

Délibération du Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie

*Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université Le Havre Normandie ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Le Havre Normandie
Vu la décision de la commission des finances du 3 décembre 2024 ;*

Délibération n°2717/2024/FIN Domaine : Finances

Le Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie le 12/12/2024
délibère sur :

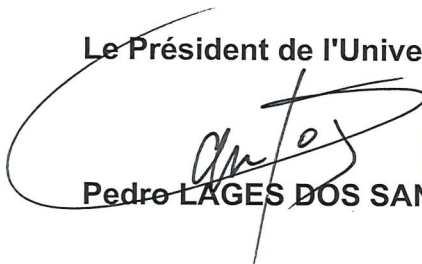
Article 1 :

Le conseil d'administration délibère sur la proposition de don d'un montant de 10 000 euros de la société NOVIOMO fléchée vers le budget de l'UMR CNRS 6266 IDEES et plus précisément pour l'équipe des enseignants chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC).

Article 2 :

Le conseil d'administration approuve le don dans les conditions mentionnées ci-avant.

Le Président de l'Université Le Havre Normandie


Pedro LAGES DOS SANTOS



Adoption à l'unanimité